

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

REUNION DU 11 DECEMBRE 2017

RAPPORT

Cette Assemblée fût convoquée par Mr. Mohamad Darawsha, Président du Comité de Gestion (ci-après le CG) du Lycée Français de Jérusalem (ci-après le LFJ), afin de voter les budgets 2017 & 2018.

<u>Présents</u>	<ul style="list-style-type: none">• Mr Denis Bittmann, Proviseur du LFJ• Mr Jean-Luc Lavaud, Chef du Département de Coopération (COCAC)• Mr Francis Arroues, DAF du LFJ• Les 9 membres du Comité de Gestion• Parents d'élèves
-----------------	---

La réunion a commencé à 18h30 et a duré approximativement 3 heures.

Après le comptage des nombreuses procurations, les participants furent informés qu'il sera possible de valider les votes lors de cette Assemblée Générale, le quorum (la moitié des votes possibles plus un) ayant été atteint avec 166 participations.

Mr. Mohamad Darawsha, Président du CG, souhaite la bienvenue aux participants et les informe de l'ordre du jour.

Le CG présentera la situation actuelle du LFJ et ses propositions de budget, puis l'Assemblée Générale devra voter sur :

- Les désignations de l'Auditeur et des Commissaires
- La clôture du budget 2017
- Le budget proposé pour 2018

Mr. Darawsha présente le CG nouvellement élu ainsi que les groupes de travail du CG élaborés selon les priorités mises en évidence lors des Assises :

DARAWSHA Muhamad (Président) STEWART Joumana (Vice-président) GUILLAUD Cédric (Trésorier) SAHAR Hana (Trésorier suppléant) FRIEDEL François (Secrétaire) VATELOT- GEMIN Marie (Secrétaire suppléante) VESCO Nathalie MASSON Frédéric KHATIB Ihab	Organisation des groupes de travail : <ul style="list-style-type: none">• Questions budgétaires et financières• Les négociations sur le statut du personnel• Propreté et Maintenance• Communication externe et collecte de fonds• Communication interne• Rénovation de l'école maternelle
--	---

Discussion

1. Désignation de l'Auditeur et des Commissaires

Mr. Arroues propose de renouveler M. Naouri Hava, comptable agréé, déjà Auditeur du LFJ ces 3 dernières années. Son travail procure satisfaction jusqu'à présent ; ses honoraires demeurent raisonnables (9200 ILS) ; et de plus Mr. Hava est francophone.

Q: Il a été demandé au CG de proposer plusieurs choix et non pas un seul lors des futures Assemblées Générales afin de permettre aux parents de voter sur différentes options.

Pour les Commissaires, qui devaient impérativement être des parents des élèves non membres du CG, certains parents, participants de cette AG, se sont portés volontaires pour les 4 postes à pourvoir.

Vote à mains levées :		
Auditeur :	Mr Naouri Hada	Elu à l'unanimité
Commissaires :	Mme Boulier Mr. Abu Atat Mr. Jadoun (suppléant) Mr. Shouffani (suppléant)	Tous élus à l'unanimité

2. Présentation de la situation actuelle

- L'évolution depuis 2010 du nombre d'étudiants et son analyse furent présentées. Il y a eu un pic en 2014-2015 avec 319 étudiants mais, depuis 3 ans, le LFJ est confronté à une baisse répétitive du nombre d'élèves. Cette tendance s'explique par l'épuisement de l'effet du programme bilingue et par le mauvais état des locaux qui affectent l'attractivité de la LFJ.
En outre, il a été expliqué que, avec actuellement 299 étudiants (et seulement 295 au premier janvier 2018 - il y aura 6 départs au passage de l'année), la prévision de 320 étudiants pour 2017-2018 est loin d'être atteinte.
- Mr. Bittmann a également détaillé les bons résultats obtenus lors de l'examen du baccalauréat et a expliqué que cela fut obtenu sans se séparer d'aucun étudiant dit « faibles » lors de l'entrée en seconde, comme cela se pratique couramment dans d'autres institutions. Le LFJ est fier d'accompagner ainsi ses élèves de la maternelle au baccalauréat avec une moyenne de réussite pour les 5 dernières années de 91% au brevet (83% avec mention) et de 94% au baccalauréat (73% avec mention).
- Mr. Friedel a rappelé l'importance des conclusions des « Assises ». Les recommandations énoncées par les parents ont depuis été adoptées par le CG et le Conseil d'Etablissement en tant que priorités pour les actions à venir. Le CG appelle tous les parents à se sentir concernés par ces objectifs et à lui fournir maintenant les moyens financiers adéquats pour les mettre en œuvre.

- Mr. Bittmann a aussi évoqué le 50ème anniversaire du LFJ. Cet évènement, jugé comme « un grand moment », est la preuve de la base solide du LFJ et de son rôle auprès de la population locale et expatriée. La participation du Directeur Général de l'AEFE, Mr. Bouchard, à cette cérémonie fut, en ce sens, significatif. A cette occasion, le lancement de l'Association des Anciens Elèves du LFJ a été salué comme une excellente occasion de lier le LFJ avec la société civile et une opportunité pour la recherche de soutiens et potentiels financements.
- Mr. Asin Coso et Mr. Darawsha ont présenté le futur projet d'agrandissement et de rénovation de l'école maternelle (modernisation et agrandissement de la cour avec la construction d'une toiture antisolaire et d'un nouveau revêtement du sol, démolition des toilettes existantes, création d'une nouvelle salle de classe et de nouvelles toilettes) afin de renforcer l'attractivité du LFJ. Le projet coûtera environ 150'000 euros et sera financé au travers d'un plan financier convenu avec l'AEFE (subvention de l'AEFE + prêt sans intérêt). Cela signifie que ce projet n'aura pas d'impact financier sur le budget 2018. Dans ce projet, le soutien de l'AEFE est conditionnel à la capacité de la LFJ à équilibrer ses budgets 2017 et 2018 et à la mise en œuvre de leurs recommandations faites lors de l'audit d'avril 2017.

Q: Est-ce que la LFJ sera capable d'assumer plus tard une augmentation du nombre d'élèves dans les locaux de l'école primaire et de l'école secondaire? En principe oui. L'objectif étant d'avoir 25 enfants additionnels distribués sur les 3 niveaux de l'école maternelle en 2019-20, cela ne devrait avoir un impact sur l'école primaire que 2 ou 3 années plus tard et sur l'école secondaire seulement 5 ans plus tard. Le LFJ aura donc le temps de s'adapter.

Q: Des préoccupations ont été exprimées quant au succès de ce projet en ce qui concerne notre capacité à limiter les dépenses liées directement à l'augmentation potentielle des élèves. Le risque d'une « histoire sans fin » (plus d'étudiants, plus d'investissements, plus de coûts, plus d'argent nécessaire, etc ...) a été mentionné.

Q: Quel est le nombre idéal d'étudiants correspondant au seuil de rentabilité pour équilibrer le budget? Mr. Hana Sahar a répondu que 320 étudiants devraient fournir suffisamment de revenus au LFJ pour équilibrer le volume de ses dépenses de base, mais pas suffisamment pour maintenir un capital d'amortissement.

3. Budget 2017

- Mr. Arroues et Mr. Guillaud ont présenté le budget 2017 avec son déficit actuel de 178'264 NIS et proposent d'équilibrer le budget avec une contribution exceptionnelle de 600 NIS par élève avec un plafond maximum de 3 élèves par famille. Ce déficit ne prend pas en considération le capital annuel de 600'000 NIS lié aux amortissements que le LFJ devrait normalement économiser chaque année. Ce déficit s'explique par l'absence de plus de 20 élèves sur les prévisions (le budget 2017 ayant été réalisé sur la base de 320 élèves). Le déficit actuel est finalement moins important que prévu (le déficit devait s'élever à 400.000 NIS) grâce au Proviseur et son équipe qui ont travaillé pour limiter ce déficit. Le budget 2017 n'est par ailleurs toujours pas approuvé par l'AEFE, car il fût présenté non équilibré l'année dernière.

Q: Pour répondre à certaines incompréhensions au sujet du capital d'amortissement, Mr. Arroues propose d'envoyer la méthode de calcul de l'amortissement aux participants afin de lever tout doute sur ce point.

Vote à bulletin secret :

Budget 2017 * incluant une augmentation des frais de scolarité 2017 pour un montant de 600 NIS par enfant et pour un maximum de 3 enfants par famille.

Budget approuvé avec 128 Oui et 38 Non

*annexe 1

4. Budget 2018

- Mr. Arroues et M. Guillaud ont repris la parole pour expliquer la nécessité de renverser la tendance de ces dernières années qui a absorbé presque tous les fonds de réserve de l'institution avec des déficits récurrents. L'année 2018 apparaît déjà comme une année très difficile car il est illusoire de penser attirer plus d'élèves (générant plus de revenus) dès la rentrée prochaine. Seule une augmentation courageuse des frais de scolarité permettrait de gérer l'année 2018 en faisant les investissements nécessaires pour se doter d'une école attractive en 2019.
- M. Guillaud a expliqué la dure réalité de la situation actuelle et les éléments qui ont été pris en compte pour l'élaboration de ce budget :
 - Budget basé sur 300 étudiants, ce qui signifie que le montant du déficit de 2017 se reporte également sur l'année suivante et augmente l'écart entre les revenus et les dépenses en 2018
 - Nous avons été informés que la réversion à l'AEFE passera de 6% à 9% en 2018, ce qui correspond à 198 000 NIS
 - Le salaire du personnel augmente également jusqu'en 2019, dans le cadre de la récente négociation qui a mis un terme aux contrats passés qui indexaient tous les salaires sur le salaire minimum garanti israélien.

L'écart total à combler pour atteindre un budget équilibré est d'environ 493 000 NIS. Les seuls leviers existants aujourd'hui sont : obtenir plus d'étudiants (moyen et long terme) et agir sur les frais de scolarité (court terme). Une somme que le CG se propose d'atteindre avec les propositions suivantes :

- **Actions d'harmonisation entre les différents tarifs**
 - Augmentation de 2% des frais de scolarité pour les locaux (une injonction de l'AEFE). Pour combler l'écart entre les tarifs des locaux et les tarifs des français, le CG propose de lisser l'effort sur 5 à 7 ans avec une augmentation de 2% chaque année.
 - Augmentation de 5% des frais de scolarité pour le Lycée (2d à terminale). Aujourd'hui, la scolarité d'un lycéen coûte beaucoup plus que les tarifs en vigueur.
- **Augmentation générale des frais de scolarité de 2'635 NIS par élève**

- **Une contribution supplémentaire en sept-déc 2018 de 800 NIS par élève.** Cette proposition a été faite afin de minimiser l'impact de ces augmentations sur les frais de scolarité 2019.

Parallèlement à cette proposition ambitieuse, une liste de priorités pour arrêter la dégradation des locaux a également été présentée.

- En prévision d'un éventuel refus de la proposition du CG, une liste des possibles diminutions des services du LFJ a été proposée afin d'équilibrer le budget de 2018 avec une augmentation plus modeste des frais de scolarité. Parmi les options envisageables figurait un certain nombre d'initiatives de « destaffing » (infirmier, enseignant FLE ...) et la transformation des 3 classes du lycée (2d à terminale) en une alternative d'apprentissage à distance (CNED).

Q: La prudence dans la négociation avec le personnel a été critiquée. Des options irréalistes ont été suggérées comme le remplacement d'enseignants expérimentés coûteux avec de nouveaux entrants beaucoup plus économiques.

Q: Serait-il possible de lisser le poids de ces augmentations sur plusieurs années ? La réponse mit l'accent sur le fait que 2018 sera l'année la plus difficile et que la distribution du montant sur plusieurs années ne permettrait pas au LFJ d'équilibrer son budget en 2018.

Q: Un parent a ajouté que, d'après sa propre expérience dans 5 écoles françaises dans le monde, il lui semblait illusoire de penser que les frais de scolarité pourraient baisser à l'avenir. La vie est de plus en plus chère et c'est aussi le cas pour le LFJ.

Vote à bulletin secret :

Le budget 2018* avec les nouveaux frais de scolarité incluant les mesures d'harmonisation, l'augmentation générale et la contribution additionnelle.

Budget approuvé avec 86 Oui, 77 Non et 1 Nul

*annexe 2

La réunion fût longue, intense et controversée, mais respectueuse vis-à-vis de tout le monde. En présence du quorum, les votes ont été validés.

Nous remercions tous les participants pour leur présence et leur implication dans les débats.

Le Comité de Gestion